



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pouvoir d'achat

Question écrite n° 64671

Texte de la question

M. Hervé Féron interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les derniers résultats de l'enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques relative à l'évolution du niveau de vie des Français. Les chiffres communiqués par l'institut révèlent une baisse moyenne des revenus de la population de 1 % en 2012, soit la diminution la plus importante connue depuis plusieurs années. Le niveau de vie médian s'établit ainsi à 19 740 euros, soit 1 645 euros mensuels. Plus grave encore, l'étude de l'INSEE montre que le niveau de vie baisse plus fortement chez les ménages les plus modestes avec une diminution de 1,2 % pour les foyers du premier décile de la distribution. Par ailleurs, si le nombre d'individus vivant sous le seuil de pauvreté recule de 0,4 point par rapport à 2011 pour s'établir à 8,5 millions de personnes, l'intensité de cette détresse augmente, une personne sur deux vivant avec moins de 784 euros par mois parmi ce public. L'étude met notamment en avant les difficultés et les risques pour les familles monoparentales qui sont de plus en plus nombreuses à survivre grâce aux minima sociaux. La hausse du chômage et des prélèvements obligatoires fait craindre une aggravation de la situation ces prochaines années. Il lui demande ainsi les mesures que le Gouvernement entend prendre pour lutter contre l'accroissement de la pauvreté.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64671

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 8004

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)